

UNE RÉMINISCENTE À LA COUR DE LOUIS XIV



**LA COMPAGNIE LA SUBVERSIVE RECRÉE LE FAVORI,
PREMIÈRE PIÈCE ÉCRITE PAR UNE FEMME À ÊTRE JOUÉE DEVANT LE ROI-SOLEIL.**

Pour la deuxième année consécutive, le festival La Tour passagère s'installe quai Rambaud en bordure de Saône. Cette scène circulaire toute en bois accueille des spectacles musicaux et théâtraux de l'époque baroque revisités au goût du jour. Sur la vingtaine d'œuvres proposées figure *Le Favori* (1665) de Madame de Villedieu* (1640-1683).

Si les manuels scolaires ne retiennent, parmi les femmes de lettres du XVII^e siècle, que Madame de Lafayette et Madame de Sévigné, elles sont pourtant bien plus nombreuses à s'être illustrées par leur talent de plume. Un travail de reconnaissance est toutefois en cours et permet de rattraper un peu cet "oubli" qui ressemble fort à une discrimination : c'est ainsi que les éditions Classiques Garnier viennent de publier le deuxième volume de leur collection *Théâtre de femmes de l'Ancien Régime*, dans lequel on retrouve *Le Favori*.

Cette pièce, la première écrite par une femme à être jouée devant le roi Louis

XIV, n'avait plus été représentée depuis 350 ans lorsqu'Aurore Evain et sa compagnie théâtrale La Subversive lui ont redonné vie sur scène l'an dernier. Selon la metteuse en scène, Madame de Villedieu, inspirée par la disgrâce du surintendant des finances Nicolas Fouquet (1661), y évoque avec une certaine ironie «*la mise en scène du pouvoir politique absolutiste*», «*l'instrumentalisation de la courtoisie*» mais aussi, à travers le personnage de La Coquette, «*une revendication de l'hédonisme, un hymne à la liberté et aux plaisirs contre les anciennes valeurs*». Pour Aurore Evain, l'"autrice" (un terme d'usage courant au XVII^e siècle, avant qu'il ne soit banni par les machos de l'Académie française), était une féministe éprise de liberté, à qui l'on doit notamment un poème intitulé *Jouissance* et qui annonçait l'esprit libertin du XVIII^e siècle avec «*une mise en scène de la féminité de l'époque qui va à l'encontre des stéréotypes d'aujourd'hui*». Lors de la création du *Favori*, les intermèdes musicaux étaient de Lully. Mais

parce que les autrices ne sont pas les seules à avoir été reléguées dans l'ombre, Aurore Evain a utilisé pour cette recréation des morceaux de compositrices de l'époque baroque elles aussi négligées, comme Barbara Strozzi, Élisabeth Jacquet de la Guerre ou Antonia Bembo.

Enfin, la représentation du *Favori* est précédée d'une journée d'étude (jeudi 16 juin de 9h à 15h30), en partenariat avec l'Université Lyon 2 et l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (IHRIM), qui abordera plusieurs sujets autour de la pièce, notamment celui des "amitiés féminines".

Une belle occasion de découvrir un "matrimoine" musical et théâtral occulté depuis des siècles.



LE FAVORI

Judi 16 juin

À La Tour passagère,

Quai Rambaud-Lyon 2

www.latourpassagere.com